

FINANCEMENTS DOMESTIQUES DES ACTIVITES COMMUNAUTAIRES DE LA LUTTE CONTRE LE SIDA EN CÔTE D'IVOIRE EN 2021

PRESENTE PAR : **Mme DOFFOU A. Marguerite**

Administrateur en Chef Services Financiers

Directeur du FNLS

SOMMAIRE

Introduction

I-Financement des activités communautaires

1.1- Plan de financement

1.2- Sélection et validation des projets

1-3- Gestion des projets

II-Résultats 2021

Conclusion

Introduction

- **Fonds National de Lutte contre le Sida (FNLS)** est une des réponses de l'Etat de Côte d'Ivoire, aux recommandations du Sommet des Chefs d'Etat et de Gouvernement de l'Union Africaine, tenu à Abuja, Nigeria, en Avril 2001: Recommandations exhortant les pays membres à ériger la mobilisation de ressources **DOMESTIQUES** en priorité urgente, pour répondre aux besoins de financement des ripostes nationales au VIH et sida.

Introduction (suite)

- Création du FNLS par décret n° 2004- 498 du 21 septembre 2004

EPN à caractère administratif sous la double tutelle du MSHPCMU et du Ministère chargé de l'Economie et des Finances

Mission principale est de mobiliser aux plans national et international des ressources additionnelles tant publiques que privées pour le financement des activités de lutte contre le sida en Côte d'Ivoire

Bénéficiaires

- Structures du secteur public et Parapublic
- Organisations du secteur Privé,
- Organisations de la société civile

Introduction (suite)

A ce jour, les sources de financement du FNLS sont:

- Subventions de l'Etat;
 - Taxe de Solidarité, de lutte contre le sida et le Tabagisme;
 - Dons et Projets (Timbres de solidarité, Pagne,...);
-

I- Financement des activités communautaires

1.1- Plan de financement

Le Plan est un document consensuel qui prend en compte les gaps du PSN 2021-2025 (PMA, cibles, zones, domaines)

1.2- Sélection et validation des projets

- **Lancement de l'appel à soumission des projets** est basé sur le plan de financement du FNLS(PF 2021-2023)

-Large diffusion à travers la presse écrite, site web et Facebook du FNLS, envoi des courriers au PNL, PNOEV, DRSHPCMU, DDSHPCMU, réseaux et plateformes des ONG.

-les domaines ciblés pour 2021 sont:

- Conseil et Dépistage Différencié
- PTME
- Prévention Combinée chez les Adolescents et Jeunes Femmes de 15 à 24 ans (PCAJF)
- Prévention Combinée chez les Populations Clés (PCPC)
- Soins et soutiens aux OEV
- Prise en charge des PVVIH

1.2- Sélection et validation des projets (suite)

Réception des propositions de projets dans un délais de 30 à 45 jours

- Phase de **Pré-sélection** des projets : se fait sur des critères d'éligibilité décrits dans le document de lancement de l'appel à soumission et de conformité des zones et domaines.

1.2- Sélection et de validation des projets (suite)

- **Sélection** des projets : se fait de manière inclusive , participative et transparente par la mise en place d'un Comité Technique de Sélection des Projets(CTSP) constitué du CABINET du MSHPCMU, PNLs, FNLS, PNOEV, DMOSS, personnes ressources.

Analyse de capacité: technique et organisationnelle des ONG retenues de façon provisoire. Cette analyse de capacité cible les organisations qui ne sont dans la base de données du FNLS.

Pour 2021, 22 PMO ont été évalués.

1.2- Sélection et de validation des projets (suite)

Correction des projets des ONG retenues = échanges pour affiner et finaliser les projets retenus sur recommandation du CTSP en vue d'aboutir à l'accord de **signature de convention**

-Octroi du financement après validation du Contrôleur Budgétaire du FNLS.

Pour 2021, 58 projets ont été financés

1.3-Gestion des projets

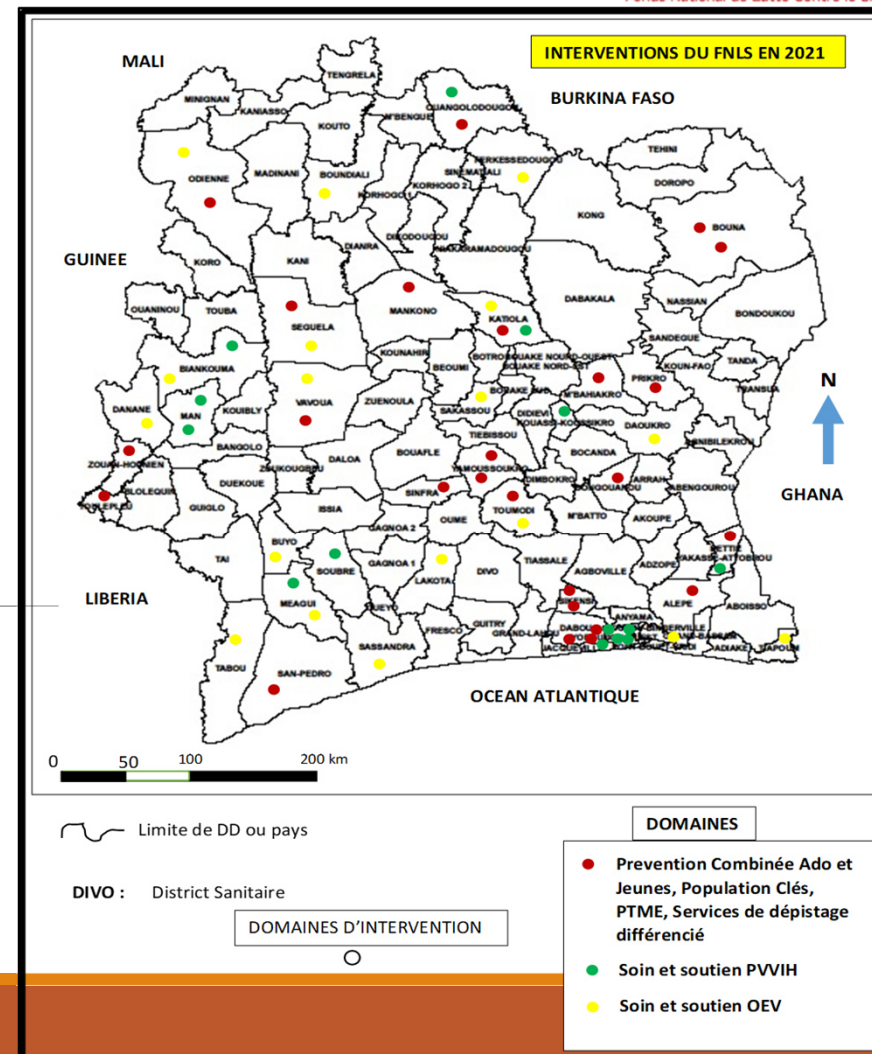
- Transmission de courriers d'information sur les PMO retenus au PNLIS, DRS, DDS, Centres sociaux, Réseaux de lutte contre le sida,
 - Renforcement de capacités techniques des PMO en suivi évaluation et en gestion financière des projets avant le démarrage des projets,
 - Transmission des outils de collectes de données primaires et de compilation,
 - Production par les PMO des rapports mensuels, trimestriels et finaux validés par les DD et les Plateformes sociales,
 - Evaluation mi-parcours et finale
-

II- Résultats de l'année 2021

2.1- Carte des zones d'intervention

Nombre de projets en fonction des
Des domaines sont:

- Conseil et Dépistage Différencié : 4
- PTME : 5
- Prévention Combinée chez les Adolescents et Jeune Femmes de 15 à 24 ans (PCAJF) : 8
- Prévention Combinée chez les Populations Clés (PCPC) : 9
- Soins et soutien aux OEV : 18
- Soins et soutien aux PVVIH : 14



2.2- Résultats

Les résultats enregistrés à la fin de la mise en œuvre des projets sont les suivant :

❖ **Conseil Dépistage (CD),**

- **47 439** personnes ont été sensibilisées et
- **30 564** d'entre elles ont été dépistées (dont **418** TS et HSH) soit **64.42%** de l'ensemble de la population sensibilisée contre **45.81%** en 2020.
- **187** cas positifs ont été enregistrés (CD et PTME) et pris en charge dans les soins et soutien.

❖ **Communication pour le Changement de Comportement (CCC)**

- **47 439** personnes de Communication pour le Changement de Comportement
 - **95%** des bénéficiaires ont une connaissance approfondie du VIH et du sida.
-

2.2 - Résultats (suite)

❖ Soins et Soutien aux PVVIH,

- **3 740 PVVIH** ont bénéficié du paquet de service (Psychosocial, santé, kit alimentaire et hygiénique, observance au traitement, AGR)
- **213 perdus de vue (PDV)** retrouvés et enrôlés dans les soins et soutien.
- **78% des PVVIH** ont leur charge virale indétectable voire stable.

❖ Soins et Soutien aux OEV

-
- **4 920 OEV** ont bénéficié de soins et soutien (Prise en charge psychosocial, mise en apprentissage/scolaire, renforcement économique, abri et soins, appui alimentaire, appui médical et protection).
 - **18 OEV** en situation d'apprentissage poursuivent leur formation dans les ateliers de coiffure, de couture ou de menuiserie.
 - **143 Agents de santé communautaires (ASC)** ont eu leurs capacités renforcées.
-

Conclusion

FNLS: instrument de solidarité nationale dont la création répond au besoin de pérenniser les interventions de lutte contre le sida; Première initiative africaine du genre;

Cependant: moyens d'actions encore limités au regard des besoins exprimés par le PSN 2021-2025. Pour couvrir ces besoins, il nous faut:

Renforcer le plaidoyer auprès des secteurs public et privé pour l'accroissement des ressources endogènes

Renforcer la synergie entre le FNLS et les autres bailleurs

Renforcer la performance des acteurs (société civile, comités sectoriels et décentralisés)

JE VOUS REMERCIE
